

SOCIETE

NEW BODY LINE SA



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société New Body Line « NBL » informe ses actionnaires, que son Conseil d'Administration réuni le Mardi 05 Avril 2015, a passé en revue l'activité de la société relative à l'exercice 2015 et a arrêté les états financiers y afférents. Il ressort de l'examen de ces états financiers, que l'activité de la société a généré ce qui suit :

- La production de produits finis a connu une augmentation de 10% en passant de 811 816 pièces en 2014 à 893 108 pièces en 2015. De même, l'activité sous-traitance a connu une augmentation de 23% en passant de 311 964 pièces en 2014 à 382 530 pièces en 2015.
- Le chiffre d'affaires en dinar a enregistré une diminution de 5,87% passant ainsi de 6 754 139 dinars en 2014 à 6 357 439 dinars en 2015, impacté par la baisse des ventes au quatrième trimestre 2015 en relation avec les événements sécuritaires qui ont marqué l'Europe fin 2015.
- Le chiffre d'affaires en Euro a enregistré une diminution de 2,79 % passant ainsi de 3 008 059 Euro en 2014 à 2 924 103 Euro en 2015
- Les charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 2% passant ainsi de 4 775 249 dinars en 2014 à 4 892 491 dinars en 2015. Les principales évolutions des charges d'exploitation concernent les dotations aux amortissements, qui ont connu une évolution de 29% en relation avec la poursuite des investissements réalisés, et les charges du personnel qui ont aussi connu une évolution de 16%.
- L'effectif de la NBL a enregistré une augmentation de 19% passant ainsi de 158 employés en 2014 à 188 employés en 2015. Cette augmentation de l'effectif qui a engendré une augmentation de 16 % des charges du personnel, est due principalement à l'augmentation de la production (+10%) et aux augmentations de salaires décidées pour le secteur du textile ainsi qu'aux nouveaux recrutements, dont quatre cadres, pour renforcer entre autre l'encadrement au sein de la NBL.
- Ces évolutions ont engendré un résultat net de l'exercice de 1.616 MDT contre 2.046 MDT l'exercice précédant, enregistrant ainsi une régression de 21%.
- La société a continué en 2015 à augmenter le degré de technicité utilisé dans la majorité des produits lancés pour s'éloigner de la concurrence des produits basiques qui viennent de l'Asie et de pouvoir réaliser la meilleure valeur ajoutée possible.
- la NBL a continué à multiplier ses efforts commerciaux visant à diversifier son portefeuille clients. Ainsi la NBL a pu intéresser cinq nouveaux clients en 2013, sept en 2014 qui ont été tous fidélisés, et quatre autres nouveaux clients en 2015 qui commencent à avoir de l'importance dans son portefeuille clients.
- Parallèlement à cette diversification, la société NEW BODY LINE a continué en 2015 à travailler avec son principal client Français à travers sa filiale Tunisienne. Le poids de ce client dans le chiffre d'affaires total de la NBL est passé de 80% en 2013 à 50% en 2014 à 33% en 2015.

Au vu de ces résultats, le Conseil d'Administration, confiant dans l'activité de la société ainsi qu'à ses perspectives d'évolution et de développement, a décidé, malgré la baisse qu'il considère temporaire du résultat net, de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2015, la distribution d'un dividende par action de 0,450 DT, correspondant à 45% de la valeur nominale de l'action, contre un dividende de 0,420 DT l'année précédant.

Par ailleurs, le Conseil a décidé de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le mardi 31 mai 2016 à 11h, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises - les Berges du Lac – Tunis.